

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

335717



Aff. RUBANGURA.

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

à

KIGALI.

Monsieur le Substitut,

Suite à votre lettre N° 3964/RMP 8122/VDH du 11
août 1956, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert
le P.V. de destruction du bâton saisi dans l'affaire RUBANGURA.-

L'Officier de Police Judiciaire,

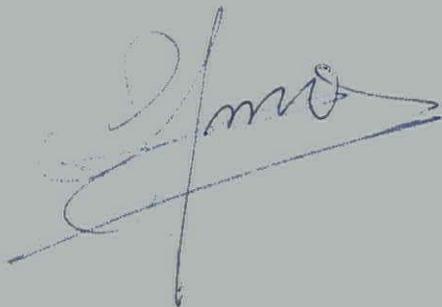
STRIJBOS A.

RESIDENCE DU RUANDA
TERRIT OIRE D'ASTRIDA

PROCES-VERBAL DE DESTRUCTION D'OBJET SAISI.

L'An mil neuf cent cinquante six, le seizième jour du mois de aout, Nous, STRIJBOS André, O.P.J. à compétence générale à Astrida, en présence de MPAMO Tharcisse, clerc au commissariat à Astrida, avons procédé à la destruction d'un baton, ROS Astrida No 372 - saisi dans l'affaire RUBANGURA, RMP 8122/VdH. - Parquet de Kigali - classée sans suite, référ. Lettre No 3964/RMP 8122/VdH., du 11.8.1956 de Mr. le Substitut du Procureur au Roi à Kigali.

Le témoin,
MPAMO Tharcisse



Je jure que le présent
procès-verbal est sincère,
L'O.P.J.
STRIJBOS A.,



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali , le II août 1956
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 3964 / RMP 8122/VdH

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :Objet
Voorwerp :

Aff. RUBANGURA

16. 8. 56
3900 / Just.V
Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
STRIJBOS
A S T R I D A . -

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

V Me référant à votre PV 697 du 31/3/56, je vous saurais gré de me faire parvenir, après y avoir procédé, un PV de destruction du bâton saisi, cette affaire étant classée sans suite.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
B. VAN DER HEYDEN
Bey.